

## COMITÉ DE SUIVI – WESTWOOD

Procès-verbal validé par les membres

<b>Date et heure</b>	27 février 2025, 18h00
<b>Lieu</b>	Restaurant La Cage, Rouyn-Noranda
<b>Plan de rencontre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accueil, mot de bienvenue et actions de suivi</li> <li>▪ Projet Fayolle</li> <li>▪ Formation sur les vibrations et la sismicité</li> <li>▪ Création du Comité de suivi Westwood</li> <li>▪ Retour sur l'atelier de dons et commandites</li> <li>▪ Mise à jour sur les relations avec la communauté</li> <li>▪ Varia, tour de table et prochaines étapes</li> </ul>
<b>Objectifs de la rencontre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Retour sur les derniers échanges et les actions de suivi</li> <li>▪ Formation sur les vibrations et la sismicité</li> <li>▪ Mise à jour des opérations et des relations avec la communauté</li> <li>▪ Valider l'agenda de rencontre 2025</li> </ul>
<b>Membres du Comité présents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maxime Gauthier, aménagiste Ville de Rouyn-Noranda</li> <li>▪ Élisabeth Beauregard, Agente de développement, Ville de Cléricky</li> </ul>
<b>Représentants IAMGOLD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pascal Lafortune, Conseiller aux communications</li> <li>▪ Marie-Andrée Sylvestre, Coordinatrice environnement</li> <li>▪ Dany Audet, Ingénieur principal en contrôle de terrain</li> <li>▪ Maryse Morency, Coordinatrice Gouvernance (secrétaire de rencontre)</li> <li>▪ Audrey Gauthier, CPI Environnement</li> </ul>
<b>Animateur</b>	Mathieu Gilbert, Transfert Environnement

### RÉSUMÉ DES ACTIONS DE SUIVI ET ENGAGEMENTS

Poursuivre la démarche d'identification des substituts pouvant remplacer les membres du Comité de suivi en cas d'absence.

Acheminer aux membres du Comité un courriel spécifique sur la démarche et l'inscription au système de communication direct.

Poursuivre l'analyse des commentaires des membres quant aux dons et commandites d'IAMGOLD.

Revalider auprès des membres le choix de l'emplacement pour la prochaine rencontre.

Acheminer aux membres le compte-rendu pour validation, en plus de la formation sur les vibrations et la sismicité et la planification annuelle des prochaines rencontres.

## **ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE**

Mathieu Gilbert de la firme Transfert Environnement et Société, facilitateur de la rencontre, se présente et présente l'ordre du jour.

## **RETOUR SUR LES DERNIÈRES RENCONTRES**

M. Gilbert fait la présentation des actions de suivi et des engagements et M. Pascal Lafortune, conseiller en communication IAMGOLD, complète les informations partagées :

- › Afin d'améliorer la représentativité du secteur environnement au sein du Comité, IAMGOLD a sollicité trois groupes, soit le CREAT (Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue), l'OBVT (Organisme de bassin versant du Témiscamingue) et le GECO. Le CREAT et l'OBVT évaluent présentement la demande et veulent s'assurer de la pertinence de leur participation au Comité. Le GECO a refusé considérant que la participation aux Comités de suivi ne fait pas partie de leurs mandats habituels.
- › Afin d'améliorer le taux de participation aux rencontres, les membres ont reçu un formulaire afin de suggérer des membres substitués pour occuper leur poste en cas d'absence.
- › Un engagement avait été pris l'année dernière par IAMGOLD à la rencontre de bilan de fin d'année, soit d'offrir une formation spécifique à la gestion des vibrations et de la sismicité. La formation est donc offerte à la présente rencontre.

## **PROJET FAYOLLE**

Mme Marie-Andrée Sylvestre, coordonnatrice environnement IAMGOLD, prend ensuite la parole pour faire la mise à jour sur le projet Fayolle. Comme les membres en ont été avisés avant les Fêtes, il n'y aura pas de phase 2 pour le site, la restauration progressive du site débutera donc sous peu. Des points de suivi réguliers seront faits à ce sujet avec les membres du Comité.

M. Gilbert et M. Lafortune présentent ensuite les modalités pour la fusion officielle du Comité de suivi Fayolle et du Comité de suivi Grand-Duc sous le nom de « Comité de suivi Westwood ». Cette fusion fait suite, tel que décidé en présence du Comité et autorisé par le ministère des Ressources naturelles et de forêts (MRNF), de fusionner les deux Comités si le projet Fayolle n'était pas continué.

Pour la suite de Fayolle, il y aura la mise à jour du plan de restauration qui sera présenté au MRNF, et ensuite ce sera la phase d'ingénierie de construction. Ce processus peut s'avérer relativement long en considérant les demandes d'autorisation qui seront à présenter.

## **DÉMARCHES DE RÉHABILITATION PROGRESSIVE DOYON-WESTWOOD**

Mme Sylvestre poursuit en expliquant qu'en 2023-2024 des travaux préparatoires pour la restauration du parc #1 ont été effectués, mais que la majorité des travaux auront lieu entre 2025 et 2028. Dans l'attente de la définition du concept et de l'ingénierie de restauration, des travaux préparatoires sont effectués. IAMGOLD évalue la possibilité de stabiliser les digues de ce parc avec le matériel (roche stérile) de Grand-Duc. Des projets de compensation ont aussi été réalisés étant donné que la stabilisation des digues élargira l'empreinte du parc dans des milieux hydriques et humides (Restauration de bancs d'emprunt, changement de

ponceaux). Des travaux seront également effectués éventuellement pour la restauration d'un ancien bassin de boue de chaulage, et pour parc à résidus #2. À plus long terme, il y aura aussi une restauration de la fosse Doyon, puis la fermeture finale du site.

<b>RÉSUMÉ DES ÉCHANGES</b>	
<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
Y aura-t-il un impact ou du dérangement occasionné par ces travaux de restauration?	La restauration du site Doyon n'aura pas d'impacts pour les citoyens de Cléricy et Mont-Brun. Pour Fayolle, de légers impacts sont possibles si du matériel devait être prélevé à l'extérieur, bien qu'une bonne partie soit déjà disponible sur place. Le stérile du site Grand-Duc sera utilisé autant que possible pour restaurer les sites.

### **FORMATION SUR LES VIBRATIONS ET LA SISMICITÉ**

M. Dany Audet, ingénieur principal en contrôle de terrain IAMGOLD, prend le relais pour la formation sur les vibrations et la sismicité. Les faits saillants sont présentés ci-dessous. La présentation détaillée est disponible à l'annexe 1 du présent document et une capsule a également été préparée pour les membres du Comité.

Le site comprend des conditions de terrain difficiles au niveau géotechnique dû à la géologie, avec plusieurs types de roches différentes, beaucoup de structures géologiques et des failles importantes, comme celles de Bousquet et de Cadillac (qui longe la route 117). Le site Westwood est à la confluence de plusieurs types de structures et de roches différentes, ce qui explique fondamentalement pourquoi la mine est une mine sismique, même en relativement faible profondeur.

Il poursuit en expliquant ce qu'est un événement sismique : c'est un dégagement brusque d'énergie accumulée par les contraintes exercées sur un massif rocheux. Ce dégagement d'énergie génère un mouvement dans le massif ou la création de nouvelles fractures. Il génère aussi une propagation d'onde dans le massif rocheux.

On enregistre tous les événements sismiques, dont la très vaste majorité sont à peine perceptibles, même pour les travailleurs sous terre.

La surveillance se fait à l'échelle locale de la mine (2 km x 2km x 2km). IAMGOLD participe aussi à un système de surveillance régional avec d'autres mines, avec un réseau de capteurs à plus grande échelle pour surveiller régionalement l'activité sismique.

Ce système est l'un des plus gros et des plus étendus au Canada. C'est un outil essentiel de gestion de la sismicité à la mine et une équipe y est dédiée chez IAMGOLD.

M. Lafortune met aussi l'accent sur la sécurité des travailleurs, soit qu'une panoplie de mesures et de suivi sont en lien avec le système de surveillance (ingénierie, support de

terrain, fermeture de chantiers, cabines blindées, etc.). Le système de surveillance est un outil qui communique de l'information primordiale permettant d'assurer la sécurité des travailleurs.

M. Audet termine en partageant de l'information en lien avec l'événement sismique planifié du 4 décembre 2024, survenu à la mine. Ce dynamitage a été calculé afin de libérer l'énergie sismique accumulée. Tout a été bien géré et l'événement s'est déroulé tel qu'il avait été préparé.

<b>RÉSUMÉ DES ÉCHANGES</b>	
<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
Est-ce possible d'anticiper les événements sismiques? De prédire en amont des événements?	Bien qu'il soit impossible de prédire précisément quand surviendront les événements sismiques, il est possible de les anticiper en fonction des secteurs à risque et des activités prévues. Par exemple, lors de sautages dans des zones susceptibles de générer des séismes importants, des mesures préventives sont prises, comme la fermeture temporaire de secteurs et l'interdiction d'accès aux travailleurs.
Pour le système régional, est-ce une obligation des mines de collaborer à la surveillance?	C'est une initiative volontaire lancée par Agnico Eagle et élargie régionalement ensuite.
Pourquoi certains événements surviennent en dehors des heures de dynamitage?	Quand il y a des dynamitages, la pression se déplace dans la roche et le moment où l'énergie sismique se libère est parfois immédiat, mais peut également se faire plusieurs jours plus tard.
Est-ce qu'une secousse dans une autre mine peut avoir un impact sur le site Westwood?	C'est peu probable, mais demeure possible. Tout dépend de la force de l'événement sismique.
Il y a eu récemment une augmentation des événements sismique dans la région, est-ce qu'ils peuvent s'influencer?	C'est peu probable, les critères qui influencent la sismicité sont très localisés et dépendent de la géologie locale. Ils peuvent être ressentis à une plus grande distance, mais ne s'influencent pas.

#### **SYSTÈME DE COMMUNICATION DIRECT AUX CITOYENS(NES) - WESTWOOD**

M. Lafortune précise que plusieurs signalements et questions ont été reçue suite à l'événement sismique du 4 décembre 2024. Conséquemment, IAMGOLD a mis sur pied un moyen direct de communication auprès de la communauté avoisinante. Un système interne de communication (Informacast) est en place à Westwood et cet outil sera maintenant élargi afin de rejoindre directement les citoyens inscrits, via l'envoi d'un message texte. Ce système

d'alerte par message texte sera utilisé dans le cadre de situations spécifiques seulement (événements majeurs), par exemple lors d'événement sismique ressenti en région, lors de travaux majeurs pouvant affecter la communauté, ou pour toute information pertinente pour la communauté.

Un code QR permettra de s'inscrire au système de communication direct. Les membres du Comité sont les premiers informés de cette nouvelle démarche, et cela sera publicisé par Facebook dans les prochains jours.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce possible de recevoir un courriel à cet effet?	Un courriel spécifique sera envoyé au Comité de suivi sur la démarche et l'inscription.

### COMITÉ DE SUIVI WESTWOOD

M. Gilbert présente ensuite les objectifs du nouveau comité pour 2025 ainsi que l'agenda des rencontres.

#### Les objectifs de 2025 :

- › Unification des comités de suivi
- › Renforcement des capacités du Comité, en planifiant des activités de formation et des ateliers selon les besoins et les intérêts exprimés par le Comité. La formation sur les vibrations et la sismicité permet en partie de répondre à cet objectif.
- › Poursuivre les efforts d'amélioration des pratiques de la mine Westwood grâce à l'implication du Comité de suivi pour l'atteinte des cibles VDMD.

M. Gilbert présente ensuite les améliorations proposées pour 2025 :

- › **Logistique de rencontres** : choisir le lieu en fonction du vote des membres présents lors de la rencontre. Les options de salle seront communiquées à l'avance au moment de la convocation. La participation par visioconférence reste possible.
- › **Participation active** : encourager une participation active et continue des membres lors des rencontres et favoriser la tenue d'ateliers participatifs. L'année dernière il y a eu l'atelier sur les risques sociaux prioritaires. Cet atelier reviendra annuellement.
- › **Informations sur les retombées économiques** : augmenter la fréquence de partage d'informations sur les retombées économiques de la mine Westwood.

Il termine en présentant le calendrier 2025. Les membres présents valident la proposition d'agenda.

## RETOUR SUR L'ATELIER DONS ET COMMANDITES

M. Lafortune fait un retour sur l'atelier tenu à la dernière rencontre du Comité, visant à recueillir les commentaires des membres quant aux dons et commandites d'IAMGOLD.

Il précise qu'IAMGOLD se trouve dans une période de transition et de révision de sa stratégie de contributions communautaires et que les commentaires recueillis sont suite à l'atelier de décembre sont des contributions importantes pour cette révision.

### Comité des dons et commandites – Comité interne IAMGOLD

M. Lafortune poursuit en présentant le nouveau Comité interne sur les dons et commandites ainsi que sa composition. La première rencontre leur a permis de produire une grille décisionnelle basée sur les critères corporatifs ainsi que les nouvelles orientations. Des discussions et rencontres sont également en cours avec des acteurs importants de la communauté pour trouver un projet majeur central, pour leg à la communauté. M. Lafortune conclut en soulignant que les commentaires et suggestions du Comité de suivi seront toujours pris en considération.

## SUIVI DES PLAINTES ET DES SIGNALEMENTS

M. Lafortune relate que les deux plaintes reçues en 2024 ont été traitée et fermées, et qu'aucune nouvelle plainte n'a été reçue en 2025. Les plaintes concernaient les activités au site Fayolle.

## RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que les seuils de dérangement atteints pourraient éventuellement être atteints à nouveau lors de la restauration au site Fayolle?	Non, avec la fin de l'exploitation, le transport est de beaucoup réduit, voire inexistant.

## TOUR DE TABLE ET NOUVELLES DU MILIEU

M. Gilbert explique que l'objectif du tour de table est de recueillir les nouvelles (événements à venir, jalons importants, enjeux, implications, promotion, etc.) provenant des membres du comité et de leurs milieux respectifs.

- › La représentante de Preissac indique que l'entente pour le gymnase Westwood arrive à échéance et qu'il serait intéressant de la renouveler. Elle est invitée à transmettre sa demande à M. Lafortune.

## PROCHAINES ÉTAPES

M. Gilbert résume les prochaines étapes et précise que la rencontre du 6 mai portera sur la gestion de l'eau et des milieux naturels avoisinants. Il conclut en remerciant les membres pour leur présence et que le compte-rendu sera acheminé pour validation dans les prochains jours.